Zeitschrift: Annuaire de l'Association suisse de science politique = Jahrbuch der

Schweizerischen Vereinigung für politische Wissenschaft

Herausgeber: Schweizerische Vereinigung für Politische Wissenschaft

Band: 2 (1962)

Artikel: Le cinquième congrès mondial de l'association internationale de

science politique

Autor: Ruffieux, Roland

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-170528

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 25.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

LE CINQUIÈME CONGRÈS MONDIAL DE L'ASSOCIATION INTERNATIONALE DE SCIENCE POLITIQUE

par

ROLAND RUFFIEUX

Université de Fribourg

Du 26 au 30 septembre 1961 s'est tenu à Paris le cinquième congrès mondial de l'Association internationale de science politique (A. I. S. P. — I. P. S. A.). Cette organisation de faîte groupe vingt-sept associations nationales. Elle est animée par un secrétariat général permanent et un conseil qui organisent ses activités scientifiques financées par les cotisations des membres, l'Unesco et accessoirement des fondations privées. Dans sa partie administrative, la rencontre de Paris a été marquée, selon l'usage, par une mutation de présidence — le professeur *Jacques Chapsal*, de l'Institut d'études politiques de l'Université de Paris a cédé le pas au professeur *D. Norman Chester*, du Nuffield College d'Oxford — et par un renouvellement partiel du conseil où continuera de siéger le professeur *Jacques Freymond*, directeur de l'Institut universitaire de hautes études internationales de Genève. Elle a également fixé le programme des prochaines tables rondes ¹ qui, en plus des publications, constituent la principale activité de l'Association dans l'intervalle des assises quinquennales.

Le congrès proprement dit a débuté par une séance d'ouverture placée sous la présidence de M. Michel Debré, premier ministre, qui a salué les congressistes comme « les artisans d'un renouveau des études et de la réflexion politiques », renouveau rendu nécessaire par la constante présence de la politique dans la vie quotidienne, avant d'évoquer quelques principes qui doivent guider la gestion des affaires publiques. Puis les cinq cents participants, dont une quinzaine de Suisses, ont abordé l'étude des cinq sujets inscrits à l'ordre du jour et préparés par une cinquantaine de rapporteurs venus de toutes les parties du monde.

*

Le traitement du premier sujet « L'apport des études de comportement politique » a résumé de manière éloquente — trop éloquente peut-être — les splendeurs et les misères de la science politique. La vingtaine de rapports présentés s'ordonnaient sous trois rubriques: débats sur la théorie et la sémantique; monographies

¹ En 1962, une table ronde aura lieu à Freudenstadt, en Forêt-Noire, sur « Le rôle des cours dans la politique et la constitution ».

nationales, classiques pour la plupart; « frange pionnière » des recherches appliquées. L'insaisissable « comportement politique » avait été prudemment amarré à l'abondante littérature sur le comportement électoral par les rapporteurs généraux, les professeurs Austin Ranney (Université de l'Illinois) et Warren Miller (Université du Michigan). Ils ne dissimulèrent pas toutefois que « la maison du comportement politique » était encore en construction « avec des charpentiers payés à la journée, des architectes visionnaires et quantité de bricoleurs travaillant en chœur dans la confusion et dans l'enthousiasme », ce qui n'empêchait pas l'édifice d'être monumental. Poussant plus loin l'analyse sémantique, le professeur Robert Dahl (Université Yale) montra, dans un rapport d'une remarquable pénétration, que l'ambiguïté qui enveloppe les concepts de « political behaviour » et de « behavioural approach » n'a pas entravé le succès de cette protestation contre la science politique américaine traditionnelle. Il conclut que le succès ne se révélerait vraiment fécond que si la science du comportement politique renouait quelques-uns des liens que ses pionniers avaient volontairement rompus au début de leur révolte. Les notes du regretté Jan Barentz (Université d'Amsterdam) et du professeur Luis S. Agesta (Université de Madrid) ajoutèrent quelques réserves plus spécifiquement européennes à l'analyse conceptuelle, tandis que le professeur Jerzy Wiatr (Université de Cracovie) soulignait l'importance du facteur socioéconomique sur le conditionnement politique en démocratie populaire. Quant à M. Ekkehardt Krippendorff (Université Yale), il relia très opportunément la participation politique au problème général de la légitimité démocratique en soulignant l'origine qualitative de certains phénomènes quantitatifs.

La gamme des monographies nationales est loin de présenter un échantillonnage complet: les démocraties du Nord ont fourni beaucoup plus d'études, comme l'indiqua le magistral inventaire du professeur Stein Rokkan (Chr. Michelsen Institute, Bergen), qui mit également en évidence l'utilité des « modèles d'interdépendance des niveaux macropolitique et micropolitique ». Les deux analyses finnoises (surtout les considérations du professeur Erik Allardt, de l'Université d'Helsinki, sur le vote communiste) fournirent une meilleure démonstration de cette relation d'interdépendance que le rapport discursif du professeur R. Mayntz (Université libre de Berlin) sur la participation en Allemagne fédérale. Les modèles du jeune behaviourisme japonais se révélèrent plus psychologiques que mathématiques, marquant les limites de l'influence américaine (rapport du professeur J. Kyoguku de l'Université de Tokyo).

Quant à la «frontière » des recherches méthodologiques, elle a été révélée d'abord par le brillant rapport des professeurs *Philip Converse* (Université du Michigan) et *Georges Dupeux* (Université de Bordeaux) sur l'image populaire du général victorieux. Le parallèle entre Eisenhower et de Gaulle, candidats à la présidence, a été fondé sur des données fournies par des enquêtes d'opinion en France et aux Etats-Unis. La différence des conditions historiques ne rend que plus évidente, selon les auteurs, la similitude qu'ils ont cru discerner dans les réactions des deux électorats devant l'imperator. Une ventilation détaillée des attitudes, selon les multiples clivages que l'on peut établir dans un corps électoral, souligne, en effet, que le « charisma » de pareils candidats leur permet de prendre des libertés vis-à-vis des partis, et même d'influencer durablement la politique de ceux-ci, surtout en Amérique. Deux autres études ont été consacrées au comportement

politique des forces socio-économiques. L'analyse de la politique de la Confindustria par le professeur Joseph La Palombara (Université d'Etat du Michigan) se situe à mi-chemin entre les travaux de Simon et les recherches d'Ehrmann. Quant à l'étude du comportement politique des ouvriers français au cours des années 1950, elle a été conduite par Mattei Dogan (Centre national français de la recherche scientifique), sur la base d'extrapolations statistiques. La « frange pionnière » fait place à un véritable saut dans l'inconnu avec l'exploration que les professeurs David Easton — un novateur par excellence — et Robert D. Hess (Université de Chicago) ont entreprise dans le monde politique de l'enfant. L'idée de rechercher les causes de la stabilité d'un système politique dans la précocité de son aperception par l'enfant à travers les réalités sociales paraît très féconde.

Le professeur *Benjamin Akzin* (Université hébraïque de Jérusalem) avait préparé le rapport général sur le deuxième sujet consacré aux problèmes politiques des sociétés polyethniques. Il s'attacha utilement à délimiter le champ d'études et à cataloguer les faits générateurs — intégration, pluralisme, nationalisme — avant de tenter courageusement d'apprécier diverses solutions historiques récentes, sans passer sous silence les problèmes posés par la décolonisation. Sa conclusion la plus significative a été qu'au xx^e siècle le problème ethnique reste une des forces majeures de la vie internationale. Les rapports particuliers se répartissent également en trois catégories: un inventaire assez complet de monographies nationales, surtout si l'on tient compte des communications, les « area studies » et les analyses théoriques.

Le professeur Heinrich Weilenmann (Université populaire de Zurich), le meilleur connaisseur du problème en Suisse 1, a présenté de manière heureuse le cas de notre pays en le replaçant dans le dynamisme historique: la solution helvétique est intimement liée à une tradition libertaire des petits groupes qui constitue un axiome du fédéralisme. En s'appuyant semblablement sur l'histoire du Reich, le professeur O. H. von der Gablentz (Université libre de Berlin) montra, au contraire, comment le problème des minorités allogènes avait concouru à la « catastrophe allemande». C'est au type suisse d'évolution pacifique que se rattachent les exemples du bilinguisme finlandais (professeur Jan-Magnus Jansson, Université d'Helsinki) et du multinationalisme yougoslave d'après-guerre (D^r Anton Vratusa, Institut des sciences sociales de Belgrade). Hors d'Europe, on retrouve une diversité semblable. Alors que la polyethnicité d'Israël (Dr Emmanuel Gutmann, Université hébraïque de Jérusalem) est un des aspects du conflit avec le monde arabe, le système multiconfessionnel du Liban apparaît au professeur Ralph E. Crow (Université américaine de Beyrouth) essentiellement comme une entrave au progrès économique et social. De son côté, le pluralisme ethnique du Canada (professeur Michael Oliver, Mac Gill University, Montreal) n'est pas sans rappeler le cas de la Suisse. Une trop brève note du professeur Th. B. Cavalcanti (Instituto de Derecho Público e Ciencia Politica da Fondação Getulio Vargas, Rio de Janeiro) souligna l'originalité du cas brésilien.

On aurait souhaité de plus nombreuses « area studies » car le problème des sociétés polyethniques dépasse très souvent le cadre d'un pays pour influer parfois jusqu'au destin d'un sous-continent. Dans cette perspective, l'excellent connaisseur

¹ Voir Die vielsprachige Schweiz... Bâle (Frauenfeld), 1925, ainsi que Pax Helvetica oder die Demokratie der kleinen Gruppen. Erlenbach-Zurich, 1951.

du Moyen-Orient qu'est le professeur George Kirk (Harvard University) a présenté un échantillon remarquable concernant l'Iraq, la Syrie, l'Iran, la Turquie et Chypre. Les incidences de la polyethnicité sur la décolonisation de l'Afrique occidentale ont été formulées de manière générale par le professeur Henry L. Bretton (Université du Michigan, Ann Arbor); le professeur Richard L. Park (Université du Michigan, Ann Arbor) en a fait de même pour l'Inde postbritannique. La note du juge José Maria Cordero Torres (Tribunal suprême de Madrid) sur les problèmes politiques des sociétés polyethniques se contente également de dresser un inventaire. Constatant que les relations internationales peuvent jouer un rôle désintégrateur sur certains Etats polyethniques, le professeur Hans Morgenthau (Université de Chicago) y voit une raison supplémentaire de faire triompher un principe d'ordre supranational.

Sur le troisième sujet, « Les problèmes de la technocratie et le rôle des experts dans la vie politique », M. Roger Grégoire, directeur de l'Agence européenne de productivité, a présenté un rapport remarquablement nuancé. Après avoir admis que le terme de technocratie devait être pris, en l'occasion, dans l'acception inventée par le professeur Jean Meynaud de « dessaisissement des responsables politiques au bénéfice des experts », il a analysé successivement les aspects normaux et les manifestations pathologiques du phénomène. Son analyse nettement fonctionnelle aboutit à constater une opposition dialectique entre la nécessité d'associer les experts à la conduite des affaires publiques et le devoir de maintenir distinctes la fonction politique et la fonction technique. Les modalités de coopération lui paraissent aussi essentielles que les principes qui doivent guider le partage théorique des compétences. L'ampleur du dessaisissement permet de mesurer les dimensions du « péril technocratique » que M. Grégoire a tendance à sous-estimer dans la mesure même où il justifie un procès d'intention destiné souvent à masquer des déficiences dans le fonctionnement des institutions politiques.

Les rapports particuliers ont hésité, parfois plus que le rapport général, entre l'optimisme et le pessimisme devant le fait technocratique. Pour la France, qui constitue de l'aveu du professeur Georges Vedel (Université de Paris) un assez bon terrain d'expérience, « la politique », conçue comme « un point de vue global, autonome et accessible à des amateurs, paraît perdante sur toute la ligne». En effet, les exemples fournis pour illustrer l'évacuation du politique vers le technique ne laissent pas d'être convaincants. La note pessimiste se retrouve dans l'aperçu consacré aux pays scandinaves par le professeur *Paul Meyer* (Université de Aarhus). En revanche, le danger technocratique est minimisé dans le rapport sur l'Angleterre où le professeur W. J. M. Mackenzie (Université de Manchester) fait preuve d'un vigoureux non-conformisme, ainsi que dans les pages consacrées par le professeur Francesco Vito (Université catholique de Milan) à la situation italienne, l'auteur jugeant que l'atmosphère de confiance prévaut. Selon le professeur Egbert de Vries (Institute of Social Studies, The Hague), les Pays-Bas ont atteint, dans le domaine, un degré élevé de « social engineering ». Le remarquable aperçu du professeur Jovan Djordjevič (Université de Belgrade) souligne que la fédération yougoslave, en garantissant le morcellement du pouvoir décisionnel, constitue un premier barrage contre le danger technocratique et que « l'autogestion sociale » permet d'utiliser les experts sans leur donner une influence abusive. Hors d'Europe, le cas d'un pays neuf comme Israël montre la prépondérance de la classe politique qui a préparé et réalisé l'indépendance (D^r Yehezkel Dror, Université hébraïque de Jérusalem), tandis qu'en Amérique latine, la crise du droit semble au professeur Pedro J. Frias (Université de Cordoba) donner aux techniciens une priorité sur les politiciens traditionnels, sans qu'on puisse toutefois parler d'hégémonie.

Le rapport de M. Grégoire avait suggéré quelques remarquables hypothèses sur la problématique générale des rapports entre politiciens et experts; malheureusement certains rapporteurs pressentis n'ayant pas remis leur contribution, l'inventaire systématique du sujet est demeuré incomplet. Dans une brève note, le professeur A. Molitor (Université de Louvain) a tenté, à l'aide d'exemples concrets, « de déceler la répercussion des formes institutionnelles sur le degré de participation des experts aux affaires publiques ». Nourrie d'un solide humanisme, la contribution du professeur Léo Moulin (Collège d'Europe, Bruges) fait justice de certains fantômes en soulignant l'importance du caractère pluraliste des régimes politiques occidentaux. Le professeur J. F. Fueyo Alvarez (Université de Madrid) a défendu une position, qui n'est pas sans rapport avec le climat spirituel de son pays, quand il a affirmé que seule l'atonie idéologique des « sociétés surdéveloppées » et l'inefficacité de nombreuses classes sociales favorisaient la montée des technocrates.

Le quatrième sujet traitant des relations entre pouvoir civil et pouvoir militaire pour l'élaboration de la politique de sécurité avait encore acquis un regain d'actualité depuis le moment où l'Association avait décidé de le porter au programme de son congrès. Partant de la nouveauté indiscutable de la situation militaire actuelle, le rapporteur général, le professeur William T. R. Fox (Université de Columbia) admit comme postulat que le but des relations entre les deux pouvoirs restait de « maintenir et de promouvoir les valeurs civiques traditionnelles ». Il présenta le passage complexe du guerrier voué à un sacerdoce de vigilance, au « soldat ingénieur » comme une évolution découlant de la préparation de plus en plus technique de la guerre qu'il ne faut pas faire. Si la compétence technique du militaire nouveau style est indiscutée, il n'en va pas de même de son aptitude à participer à la décision politique. Le professeur Fox évoqua ensuite le climat de conflit qui règle les rapports entre les divers pouvoirs dans cette activité ambivalente que constitue la politique de sécurité: les plans militaires sont plus précis que les programmes politiques, la situation dans les démocraties constitutionnelles évoluées est autre que dans les pays neufs. Il conclut son rapport extrêmement suggestif en souhaitant que le développement des études sur la politique de sécurité contrebalance l'abondante littérature des jeux de stratégie. Certaines perspectives du rapport général furent explorées par les deux contributions importantes du professeur Warren R. Schilling (Université de Columbia) et Jean Barentz (Université libre d'Amsterdam). Le premier a fait remarquer que la participation des savants à l'échelon supérieur de la prise des décisions politiques n'est pas foncièrement différente de celle des autres experts et qu'elle ne produit pas automatiquement des réussites en politique étrangère. Le second a dressé un bilan provisoire de la collaboration entre civils et militaires à l'âge de la « défense intégrée ». Enfin le rapport du professeur *Manuel Fraga Iribarne* (Institut d'études politiques de Madrid) sur la coordination entre politique extérieure et politique militaire n'a rien apporté de neuf.

Il n'en est pas ainsi des deux rapports nationaux consacrés à la Grande-Bretagne et à la France. Pour M. *Philip Abrams* (Peterhouse, Cambridge), les forces armées

ont vu diminuer leur prestige en perdant le contact avec la société britannique accoutumée à voir dans l'officier une sorte de gentleman; les modalités du changement sont complexes et l'auteur les a analysées en psycho-sociologue averti. L'étude de M. Pierre Gerbet (Centre d'études des relations internationales de la Fondation nationale des sciences politiques, Paris) insiste sur le développement historique et sur le dynamisme des institutions: il lui paraît toutefois que la faculté d'adaptation, suffisante dans une évolution normale, n'a pas répondu à tous les problèmes posés par la crise du régime et les difficultés extérieures de la France.

Le développement du cinquième sujet — « Les problèmes administratifs de l'énergie nucléaire » — a été conduit de manière particulière en raison d'un accord passé entre l'Unesco et l'A. I. S. P. pour l'élaboration d'un document de travail avant la fin de 1961. Aussi les discussions se sont-elles déroulées selon un schéma plus strict. En suivant les indications du rapporteur général, le professeur J. E. Hodgetts (Queen's University, Kingston), quelques rapporteurs nationaux, soit les professeurs Yoshio Kawashima (Atomic Energy Bureau, Tokyo), Robert C. Cutler (U.S. Bureau of Budget, Washington), J. W. Grove (Université de Manchester), Henri Puget (Centre d'études du droit de l'énergie atomique, Paris), J. E. Hodgetts (agissant comme rapporteur canadien) et Luigi Citarella (Université de Rome) ont confronté les systèmes de leur pays respectif. Il est apparu que, dans tous les cas, on avait jugé nécessaire de créer un organisme spécial (parfois même plusieurs) ayant compétence pour cette nouvelle source d'énergie. Cette administration conduit des programmes particuliers et présente des caractères originaux, ne serait-ce que par le recrutement de son personnel et par le caractère ésotérique de ses activités.

*

Il est impossible de résumer même très sommairement les débats auxquels donnèrent lieu les séances consacrées à la discussion des sujets pendant les quatre jours du congrès. Tout au plus peut-on mentionner que le modèle suisse fut assez fréquemment invoqué dans les échanges de vues sur les sociétés polyethniques. Les solutions suggérées furent plus optimistes pour les pays en voie de développement que pour les Etats à antagonismes traditionnels où le pessimisme salutaire fut de rigueur, comme le démontra l'intéressante communication du professeur P. Herremans (Institut de sociologie Solvay, Bruxelles). Les prévisions des rapporteurs généraux sur l'état de la science du comportement politique se vérifièrent dans les discussions. On vit s'affronter, sans qu'il y ait toujours découverte d'un langage commun, les interprétations les plus diverses sur le sens de la démocratie. Plusieurs invitations à examiner la validité du « behavioural approach » pour les pays en voie de développement ne furent guère entendues. L'étincelante communication du professeur Raymond Aron (Sorbonne) sur la viabilité des Etats ethniques dans l'état actuel des relations internationales suscita une riposte du professeur Morgenthau. On eut alors le spectacle assez rare d'un débat théorique dont le haut niveau d'abstraction n'excluait pas une certaine dose de sophistication. La question de savoir dans quelle mesure la polyethnicité est facteur d'intégration ou de désintégration, par le biais de l'autodétermination notamment, n'est pas sans rappeler le débat sur la priorité de l'œuf et de la poule. Les débats sur le quatrième sujet prirent un tour assez pragmatique qui permit d'éluder les disputes

de vocabulaire. Mais l'ampleur des questions en suspens — le trop fameux rapport entre les moyens et les fins, l'importance de la stratégie globale et des plans particuliers, le rôle du soldat-citoyen, ainsi qu'une certaine passion résultant d'événements récents empêchèrent la discussion de suivre les chemins prudemment balisés par le professeur *Fox*. Il y eut toutefois des moments très intéressants, ainsi lors de la confrontation entre les « experts » de l'Institut français de défense nationale et les universitaires anglo-saxons.

Le bilan provisoire du congrès fut dressé dans la séance finale où les divers rapporteurs généraux communiquèrent les premières conclusions. Le professeur Ranney se félicita de ce que la discussion sur le « behavioural approach » ait abandonné, dès la deuxième séance, le niveau de la dispute conceptuelle pour mieux apprécier les efforts méthodologiques: un fructueux travail a pu s'accomplir ainsi, bien que les spécialistes se partagent encore sur la question de savoir si les nouvelles méthodes constituent un auxiliaire ou un substitut aux techniques traditionnelles. Il a prédit finalement que, dans une décennie, la branche du comportement politique ne serait plus considérée comme une excroissance mais comme une partie intégrante de la science politique. Il est fort probable que l'étude des sociétés polyethniques se heurtera encore longtemps à de sérieuses difficultés, constata ensuite le professeur Akzin, en raison même du dynamisme du phénomène: qu'en sera-t-il après-demain de l'axiome d'égalité individuelle? comment percevra-t-on les nouveaux groupes ethniques? préfèrera-t-on l'intégration ou le pluralisme? Le rapporteur crut pouvoir proposer une définition explicite du groupe ethnique 1. Il insista finalement sur l'aspect de plus en plus international du problème: le principe des nationalités est loin d'avoir épuisé ses virtualités, bien qu'une partie des « political scientists » ne voient plus en lui qu'un vestige négligeable du passé.

De l'avis de M. *Grégoire*, la remise en cause du concept de technocratie au cours des débats tend à souligner que le procès qu'on lui intente en masque un autre, plus directement politique. Cependant, derrière le «fantôme» technocratique, il décèle un certain trouble dans les rapports entre experts et politiciens, phénomène sur lequel a porté l'essentiel des débats. Les échanges de vues ont fait apparaître l'ampleur des transformations que les techniques nouvelles ont apportées, la netteté avec laquelle les institutions menacées ont réagi et surtout l'ignorance qui pèse sur les premiers essais de coopération des antagonistes là où ils ont eu lieu. Il conviendrait de réexaminer le problème dans son ensemble. Le professeur Fox a rappelé d'abord qu'à propos des rapports entre civils et militaires, le Congrès avait poursuivi une discussion amorcée à la table ronde d'Opatija avec les mêmes rapporteurs. Il a reconnu que l'on avait quelque peu hésité entre une conception dualiste des facteurs d'élaboration et la nécessité d'accorder la priorité à l'un des partenaires. Pour certains, il faudrait sauvegarder à tout prix la priorité des civils; pour d'autres, les circonstances suffiraient à expliquer un élargissement de la mission de l'armée. La difficulté de trouver un équilibre s'est trouvé compliquée par le fait que le pouvoir militaire a lui-même changé de substance et que la notion d'expert est de plus en plus polyvalente. En outre, le débat a tourné court à propos de l'incidence des rapports entre civils et militaires sur les relations internationales. Le rapporteur termina par une invite à poursuivre les investigations sur l'élaboration

^{1 «} Tout groupe qui, en raison de son caractère, peut revendiquer une reconnaissance de son entité politique à quelque titre que ce soit. »

de la politique de sécurité non seulement en période de guerre (froide ou chaude), mais également en temps de paix.

Le professeur *Chester* a rappelé ensuite les conditions paisibles dans lesquelles le sujet concernant l'administration de l'énergie atomique avait été traité. On a constaté que cette administration avait surmonté certaines maladies d'enfance — ainsi l'exagération du secret. Toutefois elle demeure encore partagée entre deux fonctions divergentes: la recherche et le développement de la production, d'une part, le contrôle et la réglementation, d'autre part. Une séparation administrative serait souhaitable pour rendre plus démocratique la gestion de l'atome et il importe de se préoccuper, plus que par le passé, des rapports avec l'opinion.

*

Il serait prétentieux de vouloir porter un jugement d'ensemble sur le congrès de Paris. De telles réunions valent par une somme d'impondérables souvent personnels qui s'en dégagent plus que par les kilos de papier des rapports. Dans le cas présent, il faut relever la qualité rare de l'hospitalité française, la cordialité des contacts qui s'établirent entre les savants des quelque quarante-cinq pays représentés, enfin une certaine alacrité d'esprit qui n'était probablement pas sans rapport avec l'air de Paris et les lignes futuristes du palais de l'Unesco qui avait offert au congrès une généreuse hospitalité. Disons, pour terminer, qu'un leitmotiv scanda discrètement les débats: des recherches, encore des recherches! Ce qui soulignait à la fois la jeunesse de la science politique contemporaine et la perspicacité des choix opérés parmi les nombreux sujets que l'A. I. S. P. aurait pu inscrire à son programme.